

L'ÉTUDE DU SOIR



FAIRE SES DEVOIRS, SE CONCENTRER, TRAVAILLER AVEC MÉTHODE
COMPTE RENDU PERSONNALISÉ APRÈS CHAQUE SÉANCE



DANS UNE SALLE DE CLASSE

La concentration à l'école et
la sérénité à la maison.



UN CADRE STUDIEUX

S'organiser, devenir autonome,
prendre de **bonnes habitudes**
pour réussir.



4 à 6 ÉLÈVES PAR GROUPE

Un soutien individualisé et
une émulation collective.



COURS DE MÉTHODE

Chaque semaine un **thème de**
méthode en ligne applicable en séance.



ENCADRÉ PAR UN TUTEUR

Pédagogue, bienveillant et
dynamique, un étudiant issu des
meilleures formations.

*(Nous ne pouvons pas garantir que votre
enfant aura toujours le même tuteur).*



UNE APPLICATION DÉDIÉE

Recevoir les **bilans d'étude**,
transmettre des consignes,
échanger avec nous...

INFORMATIONS PRATIQUES

- A partir du lundi 01 septembre 2025
au sein de l'établissement
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi
- De 17h à 18h

*Nous vous recommandons de choisir 2 séances
par semaine au minimum pour un suivi adéquat.*

TARIFS PAR SEMAINE

- 15 € - 1 séance par semaine
- 23 € - 2 séances par semaine
- 34 € - 3 séances par semaine
- 45 € - 4 séances par semaine

*Paiement par prélèvement SEPA, au début de
chaque période d'engagement (soit l'intervalle
entre deux vacances scolaires)*

FAQ en pages II et III



DES QUESTIONS

01 76 40 13 52
albert@alphaeducation.fr

INSCRIPTION SUR LE SITE

 www.alphaeducation.fr

L'ÉTUDE DU SOIR

Les questions les plus courantes,
que vous vous posez sûrement



Questions administratives

Comment s'inscrire ?

Pour inscrire votre enfant, rendez-vous sur www.alphaeducation.fr et cliquez sur « Inscrivez votre enfant » en haut à droite de l'écran.

L'engagement est valable jusqu'aux prochaines vacances scolaires et renouvelé automatiquement sauf avis contraire de votre part avant la reprise.

Qui contacter à l'étude Alpha ?

- Par courriel : albert@alphaeducation.fr
- Par téléphone : 01 76 40 13 52 (en semaine de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30)
- Par discussion instantanée sur www.alphaeducation.fr

L'absence de mon enfant est-elle facturée ?

• **Séance non facturée** : journée pédagogique, établissement fermé, voyage scolaire, absence du tuteur. **Maladie longue durée** : remboursement avec un jour de carence et certificat du médecin à envoyer à albert@alphaeducation.fr

• **Autre raison : pas de remboursement**, mais possibilité de reporter la séance sur le site ou l'appli avant la séance. NB : une **absence passée n'est pas reprogrammable**, après les vacances la séance est définitivement perdue.

L'étude est-elle éligible à la déduction fiscale ?

Malheureusement, non. Cette prestation ayant lieu dans les salles de classe de l'établissement scolaire, **elle n'ouvre pas droit à la déduction fiscale**. Contactez votre comité d'entreprise pour un éventuel financement.

Comment gérer mon compte ?

L'interface parent est accessible sur notre site web et via l'application mobile. Vous pouvez la **télécharger en scannant le code QR ci-dessous** ou en cherchant « Etude Alpha » sur l'App Store ou le Play Store.

Dans votre espace, vous pouvez retrouver **les rapports d'étude**, **échanger** avec notre équipe, **signaler l'absence** de votre enfant ou encore réserver une **séance ponctuelle** en dehors des créneaux habituels de votre enfant,



L'ÉTUDE DU SOIR

Les questions les plus courantes,
que vous vous posez sûrement



Le fonctionnement de l'étude

Quelles affaires mon enfant doit-il apporter à l'étude ?

L'élève doit apporter son **cahier de texte et son matériel habituel**. Sans ses affaires, le tuteur ne pourra pas remplir sa mission correctement.

Comment mon enfant trouve-t-il sa salle d'étude ?

L'accueil des enfants se fait à l'accueil les premiers jours. La liste des salles est affichée et le **coordinateur sur place est présent pour les guider**.

Qui est le coordinateur de l'étude ?

Le coordinateur est le **référént de l'étude Alpha dans l'établissement**. Il est présent à toutes les séances, aide les tuteurs à travailler dans le calme et s'assure qu'ils appliquent les bonnes méthodes.

Qui sont les tuteurs ? Comment sont-ils recrutés ?

Les tuteurs, souvent des **étudiants, sont sélectionnés et formés à notre méthode**. Nous les recrutons sur dossier, puis ils passent des tests validant leur niveau académique. Nous évaluons leurs qualités pédagogiques dans le cadre de leur formation.

Ils **sont suivis au quotidien par le coordinateur** sur place et par notre équipe dédiée qui assure auprès d'eux une **formation continue**.

Tous fournissent un **extrait de casier judiciaire vierge**.

L'élève a-t-il toujours le même tuteur ?

Nous **favorisons la stabilité du tuteur** tout au long de l'année. Toutefois, **cela ne peut être garanti**, notamment si son emploi du temps évolue.

Comment faire un retour sur la séance ?

Un **compte-rendu vous est envoyé chaque soir** par l'appli et e-mail. Vous pouvez **noter la séance** et le tuteur.

Comment mon enfant fait pour utiliser un ordinateur / aller au CDI / travailler en groupe... ?

Le tuteur peut **occasionnellement faire travailler les élèves en groupe**. Sans autorisation de l'établissement, **un élève ne peut pas utiliser un ordinateur seul**. Pour des raisons de sécurité et d'accompagnement, les **élèves ne sont pas autorisés à quitter la salle** pendant les séances.